L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 FEVRIER

Revue des Journaux

La correspondance dans le Publicist est bien plus intéressante dans les temps calmes, car elle n'ose invariablement au despotisme, dit le *Picayune*. Il eût pu ajouter que l'histoire ne nous le prouvait pas les tristes événements des quatre dernières années, dont les Louisianais ont été les spectateurs et les victimes, les en convaincraient malgré eux. De ce que l'absence de responsabilité nous reprochons, les gérés de notre confrère—est le grand mal du despotisme, il ne s'ensuit pas que les monarchies absolues fassent toujours de leur pouvoir un usage inique. Quelques-uns des rois qui honorent l'humanité étaient des autocrates, leur intérêt coïncidant avec leurs sujets, soient propre bonheur, et sien ne l'important à de saisir qu'une partie de la population opprime l'autre. Un gouvernement populaire n'est plus responsable dès qu'il se laisse gagner par la corruption de celle-ci est d'autant plus déplorable qu'elle établit clairement la corruption de la nation elle-même, parce que si la nation n'était pas gangrenée, elle ne tolérerait pas la corruption; un peuple vertueux ne peut s'y soumettre, car elle existe et se maintient aux dépens des citoyens, se nourrit de leurs biens, vend ou prostitue leur justice, trouble ou détruit le bon ordre. Le peuple, en ne la renversant pas, autorise le monde à croire qu'il est lui-même tellement pourri qu'il ne s'inquiète ni de ses propriétés ni de sa liberté. Il ne faut pas s'étonner qu'un gouvernement de bandits—le plus tyrannique, le plus odieux de tous—ait pour maître, dans le centre des honnêtes gens qui n'ont pas une foi robuste dans l'avenir, un irrésistible besoin de repos et de sécurité, les oblige à chercher un protecteur en dehors du cercle des mêmes avides et des masses corrompues. Le peuple, heureusement, a le moyen d'échapper à une semblable alternative. Espérons qu'il ne faillira pas à sa mission et qu'il saura frapper quand le moment en sera venu.

Le *Times* est persuadé que la visite de M. Grant et de plusieurs membres de son cabinet aurait un fort bon résultat. Il s'accorde avec la *Tribune* de New-York, qui s'oppose à une session extraordinaire du sénat parce que les circonstances l'exigent pas, et il se pourrait qu'elle rendît impossible le voyage projeté. Le président ne manquerait pas de prendre renseignements dont il ne manquerait pas de profiter. Animé du désir sincère de rechercher les causes de ces troubles, il aurait d'excellentes occasions de juger par lui-même et de donner à nos anciens adversaires l'assurance de ses bonnes intentions à leur égard.

—La feuille de la rue du Camp qualifie comme elle le mérite la loi qui force les contribuables à soutenir un journal radical dans chacune des paroisses de l'Etat. Nous sommes redevables de cette nouvelle imposition aux plusieurs multicolores de la rue Dryadre.

Les *Républicains* ont plein de ce qu'il serait heureux de voir considérer comme des réfutations. Il reproche au *Picayune* le titre désespérément appliqué au juge Hawkins et ne peut comprendre pourquoi son confrère demande au peuple et aux membres du barreau, avant que le congrès ne soit prononcé sur la question, de ne pas subir plus longtemps un pareil fonctionnaire. Il s'explique encore contre les commentaires peu obligeants du *Picayune* sur la proposition de M. Tevada et trouve une contradiction flagrante dans son article.

—Le règlement de comptes n'eût pas été ce qu'il est d'habitude sans un petit mot à l'adresse du *Times*, qui, en parlant du projet d'immigration, a dit qu'on est fatigué des noirs parce qu'ils s'occupent trop de politique et négligent leur travail.

—L'organe dominier ainsi, avec inquiétude, la formation des régiments de milice. Il nous prévient que les autorités de l'Etat se tiennent sur leurs gardes et sont prêtes à châtier toute violation de la loi.

COMMUNARDS ET BONAPARTISTES.

M. Amigues a expliqué la singulière assertion qu'il a lancée dans ses lettres du *Journal des Débats* et la mémoire de Napoléon III.

Je me suis réjoui, dans la candeur de mon âme, que quelques-uns des hommes qui se disent le plus compromis dans les guerres civiles viennent aujourd'hui payer à la mémoire de Napoléon III le tribut de leurs regrets et de leur repentir.

Je n'ai pas cru devoir m'en étonner; car, depuis longtemps déjà j'ai prédit que les soldats de la Commune, désillusionnés de la Révolution par les souffrances qu'elle leur coûtait, et surtout par la conduite des chefs révolutionnaires, en viendraient à regretter l'Empire et à se réconcilier avec lui par le souvenir.

C'est précisément cette réconciliation qui n'est pas faite pour rassurer les conservateurs et que prépose M. Paul Cassagnac quand il dit fort sérieusement et fort énergiquement :

Non, nous ne voulons pas de cette alliance qui nous semble malsaine et dont le seul contact salit les mains. Les communards, ce n'est pas le peuple, le vrai peuple, celui qui travaille, qui croit, qui joue, qui se bat à la frontière. Ce peuple-là, nous le aimons, nous le chérissons, nous en faisons la base et les assises de l'Empire; mais l'autre, celui qui fait les révolutions, qui élève les barricades, qui depuis 1789 fait succéder l'anarchie à l'ordre, le crime au crime, l'attentat à l'attentat, nous ne lui devons qu'une chose, un peu de pitié quand il se repent, et des coups de fusil quand il bouge.

J'aillerais et bien que grâce à notre légèreté bienveillante, ce peuple soit devenu une vieille histoire dont il est presque ridicule de parler, on ne saurait jamais trop insister sur le caractère aussi imbécile qu'atroce de cette soi-disant manifestation du prolétariat.

Le livre que M. Gerspach vient de consacrer à l'étude du colonel Rossel est bon à ce propos.

Rossel fut la victime d'une ambition maladive, d'autant plus coupable que ses ruines, il en a eu vraisemblement, — tout par dire. Voici ses aveux, à ce propos, recueillis par M. Gerspach :

J'étais bien attiré, je l'avoue franchement, écrit-il, quand j'ai connu le gouvernement insurrectionnel.

Je cherchais des patriotes et je trouvais des gens qui auraient livré les forts aux Prussiens plutôt que de se soumettre à l'Assemblée; je cherchais la liberté et je trouvais privilège illégitimé tous les coins de rue; je cherchais l'égalité et je trouve la hiérarchie compliquée de la fédération, l'aristocratie des anciennes condamnés politiques, la félonie des ignares fortunaires qui détenaient toutes les forces vives de Paris.

Mais ma plus grande surprise était autre chose que tout cela. Nous avons souffert d'être déjà par un gouvernement de police, de la Commune trouvé moyen d'être un gouvernement de police, et Raoul Rigault, qu'avait personnellement pâli de ce mode de gouvernement, s'installe à la préfecture et devient le véritable chef de la Commune.

Les yeux ouverts d'officiers de la Commune triomphant au coupeur avec quelque sergent, gueux d'origine, en moldats et qui transforment en gidouille lumineuse dont on a les affublés; le pantalon en ville, le sabre dans les jambes, le dandinant pendant qu'une cagoule trop large, le képi crabouis couronnant une personne cisaeuse, l'œil et la parole avides: tels étaient les dieux qui prétendaient affranchir le peuple de l'étiquette du sabre et qui ne pouvaient qu'y restituer le régime du *delirium tremens*.

Quant aux chefs, Rossel ne les épargnait pas non plus; il trouvait Mégy un ouvrier stupide, Pyat un lâche, Lullier un toqué, Raoul Rigault un débauché sanguinaire.

Et voilà avec quel dédain ce malheureux Rossel a compromis sa mémoire et perdu la vie! J'aurais certes eu humain!

—Nous ne sortons point de la bolé-ne militaire en signalant le rapport de M. de Segur sur l'armée des Vosges, qui forme le pendant du rapport si instructif sur les marchés de Lyon.

A tout seigneur tout honneur. Commençons par l'illustre général Bordone, et relevons le casier judiciaire de ce personnage, *casier dont il a souvent été par 6.*

M. Bordone a subi trois condamnations, le 3 mars 1857, à la Châtre, pour coups; 10 francs d'amende; le 20 juillet 1860, à Paris, pour escroquerie, deux mois de prison et 50 francs d'amende; et, enfin, le 2 juillet 1866, à la Châtre, pour détournement d'objets: 30 francs d'amende.

La *Presse* assaisonne ces dates d'une anecdote fort piquante :

Ce que le rapport ne dit pas, mais ce qu'on l'accusait hier devant nous, c'est que dans la seconde de ces affaires, celle de Paris, M. Bordone avait été défendu par M. Lanier, avocat.

M. Lanier vit arriver à Tours M. Bordone et le remercia, alors que celui-ci l'avait oublié.

Bordone arrivait insolent, audacieux, superbe, parlant très fort au nom de Garibaldi, et pour ne pas baisser la voix, il affut que M. Lanier lui rappelât cette condamnation pour escroquerie et le menaçât de le rendre publique. Cette menace, M. Lanier, lié par le secret professionnel, n'aurait pu le tenir, mais comme il a autant d'esprit que de loyauté, il mentit M. Bordone, tant que celui-ci demeura à Tours, en feignant ne rien sur un tête qu'elle nouvelle épée de Damocles. Ne se

Courrier des Modes.

Paris, 9 février.

La mort de l'Empereur a mis en deuil le monde de l'ancienne cour et a fait décommander plusieurs bals qui étaient annoncés pour ce mois-ci. Jusqu'ici les fêtes de deuil sont trop sévères pour que les puisse en parler. On dit que le deuil sera porté très; mais par les dames. Mais ce renseignement n'est pas encore absolu, mais certain.

La baronne Alphonse de R.... est auprès de Londres et va regrendre ses réceptions et ses dîners mercredi prochain. Son salle à manger de son nouvel Hôtel n'est pas encore entièrement terminée et les premiers dîners auront lieu dans la salle dite de famille, où elle a reçu tout l'hiver dernier. Deux toilettes très admirées de cette jolie baronne sont une robe de chambre, forme Watteau-princesse, en satin blanc, garnie de zibeline, et une robe de dîner en crêpe de Chine blanc garnie de faille marron; la première jupe est garnie en tablier formé par des bandes de faille posées en long et s'arrêtant au genou sur des volants alternés de faille marron et de crêpe de Chine blanc. La tunique princesse, très bouffante de derrière, est garnie d'un double volant blanc et marron. Cette toilette a été portée à Londres, où elle a eu le plus grand succès.

Une charmante robe de dîner intime est en satin gris rosé; la jupe a un grand volant à dents de loup dont la tête à gros plis est doublée de satin rose; la tunique mousquetaire a un grand rabat en corsage et aux manches, et ouvre sur un gilet en velours gris assorti au satin. On fait les gilets descendant très bas et coupés droits. Les coiffures du costume que nous venons de décrire sont en argent oxydé ornée de rubis roses.

Mme A.... porte le matin un costume d'un goût exquis une jupe en satin simple, en velours noir avec une tunique princesse en cachemire noir ouvrant sur un boleri de velours noir fermé par des boutons d'acier à mille pointes. Trois boutons seulement, mais beaucoup plus gros, forment le revers de la manche très-haut et très étroit. La tunique n'a pas d'autre garniture qu'un biais de velours noir large de trois doigts. Ce costume a une grande distinction et sera reproduit en grand, bien force et vert héron.

Les toilettes du matin ne sont très bien portées. On fait la jupe plus foncée que la tunique et le chapeau des deux nuances. La comtesse de B.... porte une de ces toilettes de deux violets garnie de passementerie blanche. On met souvent des garnitures blanches aux robes de dîners ou de visite de cérémonie. La vicomtesse de R. avait l'autre soir, chez elle, une robe de moire antique grise garnie en tablier et au corsage avec du satin blanc et des ruffles de mousseline blanche. Rien n'est plus joli aux lumières que le satin blanc posé en garnitures. Il relève la toilette la plus simple et lui donne un grand caractère de distinction.

La salle était resplendissante de belles toilettes à la première représentation de *la Femme de Claude*. On en était tant parti à l'avance que l'on avait eu le temps de préparer les plus élégantes toilettes. Jamais peut-être le Gymnase n'avait vu un parell luxe, car ordinairement on y va en toilette de ville on de dîner intime. Pour la première fois de la saison, nous allons voir dehors, et l'on a pu voir Mme W..... en robe Louis XV de satin mauve brochée de bouquets de pavots blancs; la baronne F.... en robe de faille antique, brodée de jaïl et ornée de larges nœuds de satin rose, dont les bouts étaient frangés de jaïl. Mme B.... de M.... était en satin de Lyon, dessins de fleurs sur une jupe de moire antique gris argent garnie en tablier par des volants des coques de satin doublées de cerise et des effilés ronds.

Une Italienne a été remarquée avec une robe de moire antique noire, ouverte sur une jupe de satin bleu, garnie en tablier, avec des ruches de dentelle noire. La tête portait une toque d'abeilles, des écharpes, en satin blanc, venant former un gros nœud derrière.

A l'Opéra, on commence à voir quelques toilettes de bal, mais elles sont généralement portées par des étrangères. La princesse R. était toute soir en tulle noir, toute relevée par des cordons d'épine blanche qui formaient aussi la jupe et se retrouvaient en tonne au corsage et en grappes sur les manches. La baronne Z.... était en tulle gris perle poudré de paillettes blanches et d'or; des bouquets de pavots blancs et d'or donnait à cette toilette un aspect *giré* très-nouveau. Mme de M. était en gaze blanche à raies d'argent sur un transparent rose.

Les coiffures sont très-hautes et presque toujours ornées d'un nœud ou d'un pouff de fleurs posé sur le côté gauche. Pour le matin on porte la dentelle sans coque et quand le pouff est en fleurs ou en feuillage, on laisse pendre une traîne sur les épaules. On porte aussi en grande toilette une belle coque, diamantée, ou perlée ou rubis, montée sur une tige flexible sans aucun entourage et piquée dans les cheveux comme une étoile dans le firmament. Il ne faut pas adopter cette coiffure avec des pierres fausses, car le genre n'est obtenu que par les feux que jettent les pierreries véritables.

Au mariage du marquis de C. avec Mlle Jeanne B., on a pu constater que les tuniques ne se portent *que lorsqu'on les a*, car toutes les élégantes avaient des robes princesse à volants, sans aucune trace de la jupe. Mme B.... avait une robe en faille antique gris argent avec dix *sept* volants alternés en faille et en crêpe de la même nuance. Mme de C.... avait une robe de satin vert eau du Nil garnie de onze volants pareils bordés d'un effilé mousseux et séparés par un entre-deux de guipure de soie de même nuance. Les toilettes de demoiselles de P.... étaient en tunique de Pékin rayé bleu et blanc relevées par des cordons pareils sur une jupe de velours noir mat. Leur cousine, Mlle Blanche de M.... avait une tunique rayée rose et blanc relevée sur une jupe de velours noir. Mme de C.... en costume en drap de France prune de Monsieur, tout garni de franges de chinchilla.

On a vu moins de fourrure cet hiver, ce qui faut attribuer à la douceur de la température qui n'a pas laissé sentir l'urgence des fourrures comme l'hiver dernier. On dit que l'année prochaine on reprendra de larges bandes qui avaient été mises de côté pour les fourrures, acajou et sapeur, et en bandes très-étroites. On porte beaucoup de manchons en velours ornés seulement de deux bandes de fourrure et suspendus par une grosse cordelière, avec formant un nœud sur le côté gauche de la poitrine; on en est arrivé à faire les manchons si petits qu'ils ne servent absolument à rien! Il faut que l'on se contente des petites mains et laissent les poignets complétement à découvert.

Depuis les Rois, les salons élégants ont repris leurs réceptions habituelles. La duchesse de P. B. a donné un magnifique dîner pour tirer les Rois.... La duchesse G. était en robe de velours noir, relevée d'un côté sur une jupe de satin blanc par une traîne de grosses roses; la duchesse d'A. était en moire française gris argent relevée en pouff et ouvrantsur une jupe de satin pareil garnie de volants de point d'Alençon.

La comtesse Edmond de P.... a repris ses réceptions du vendredi, et sa jeunesse, la comtesse Auguste de L.... a repris ses réceptions le jeudi. Jeudi dernier, j'ai vu dans une dans le monde étranger, et dans les salons français l'on a peu vu de robes de bal.

Mme R. jeune la comédie tous les jeudis dans son petit théâtre de l'avenue Uhrich. Elle portait jeudi dernier une toilette très-compliquée, composée d'une jupe en satin mais garnie en tablier par des bouillons de tulle pareil piqué de roses thé; des échelles de roses mousseline et tablier; la tunique en faille était relevée en énorme pouff par des cordons de grosses roses qui se retrouvaient en corsage et aux manches. La coiffure, d'une hauteur *prodigieuse*, supportait un paon et deux oiseaux mouches en pierreries, deux cantharides blanches et une pâquerette en diamants. Les coiffures de ce genre ne sont de telles dimensions que l'on peut y mettre une voilière et un parterre sans risquer de les surcharger!

La comtesse de D.... a repris ses jeudis et la duchesse d'I.... ses *raouts causants* du dimanche. Chez la comtesse de G.... on a commencé une danse d'une robe en satin blanc à tablier de tulle bouillonné piqué de grosses roses; le bas de la jupe de satin blanc avait un haut volant de satin à deux plis, puis, en haut, et quand le pouff est en fleurs ou en feuillage, on laisse pendre une traîne sur les épaules. On porte aussi en grande toilette une belle coque, diamantée, perlée ou rubis, montée sur une tige flexible sans aucun entourage et piquée dans les cheveux comme une étoile dans le firmament. Il ne faut pas adopter cette coiffure avec des pierres fausses, car le genre n'est obtenu que par les feux que jettent les pierreries véritables.

Au mariage du marquis de C. avec Mlle Jeanne B., on a pu constater que les tuniques ne se portent *que lorsqu'on les a*, car toutes les élégantes avaient des robes princesse à volants, sans aucune trace de la jupe. Mme B.... avait une robe en faille antique gris argent avec dix *sept* volants alternés en faille et en crêpe de la même nuance. Mme de C.... avait une robe de satin vert eau du Nil garnie de onze volants pareils bordés d'un effilé mousseux et séparés par un entre-deux de guipure de soie de même nuance. Les toilettes de demoiselles de P.... étaient en tunique de Pékin rayé bleu et blanc relevées par des cordons pareils sur une jupe de velours noir mat. Leur cousine, Mlle Blanche de M.... avait une tunique rayée rose et blanc relevée sur une jupe de velours noir. Mme de C.... en costume en drap de France prune de Monsieur, tout garni de franges de chinchilla.

On a vu moins de fourrure cet hiver, ce qui faut attribuer à la douceur de la température qui n'a pas laissé sentir l'urgence des fourrures comme l'hiver dernier. On dit que l'année prochaine on reprendra de larges bandes qui avaient été mises de côté pour les fourrures, acajou et sapeur, et en bandes très-étroites. On porte beaucoup de manchons en velours ornés seulement de deux bandes de fourrure et suspendus par une grosse cordelière, avec formant un nœud sur le côté gauche de la poitrine; on en est arrivé à faire les manchons si petits qu'ils ne servent absolument à rien! Il faut que l'on se contente des petites mains et laissent les poignets complétement à découvert.

Depuis les Rois, les salons élégants ont repris leurs réceptions habituelles. La duchesse de P. B. a donné un magnifique dîner pour tirer les Rois.... La duchesse G. était en robe de velours noir, relevée d'un côté sur une jupe de satin blanc par une traîne de grosses roses; la duchesse d'A. était en moire française gris argent relevée en pouff et ouvrant s